

Publication d'informations en matière de durabilité

Regard Souverains Euro 5-7

ISIN : FR0007083373

Le fonds promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif l'investissement durable.

■ Résumé

Le produit applique des politiques d'exclusions normatives et publie également un « *Quotient Durable* » qui doit être continuellement supérieur à 100%. Au moins 90% des investissements sont couverts par ces politiques, et donc alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales.

Exclusions normatives

Le fonds suit notre politique d'exclusions normatives : les émetteurs ne respectant pas les principes du GAFI (sur liste noire) sont interdits. Nous appliquons également une surveillance accrue sur les pays en liste grise du GAFI et les pays à risque élevé selon la cartographie LCB-FT. Les données sont mises à jour tous les mois et des vérifications de cohérence sont réalisées.

Quotient Durable

Nous attribuons à chaque émetteur souverain une note extra-financière. Celle-ci provient de notre fournisseur de données externe et donne un aperçu standardisé et global de la performance des émetteurs concernant les facteurs ESG. Les notes extra-financières du portefeuille et de l'indice de référence sont calculées en pondérant les notes ISR des émetteurs des titres par leurs poids dans le fonds ou dans l'indicateur de référence. Le rapport de la note du portefeuille sur la note de son indice est appelé « *Quotient Durable* ».

Ce « *Quotient Durable* » doit être continuellement supérieur à 100%, c'est-à-dire que la note extra-financière du portefeuille doit constamment être supérieure à celle de l'indice. Cette stratégie nous permet d'assurer que les émetteurs ayant les meilleures performances extra-financières sont favorisés. Les données, provenant d'ISS, sont mises à jour tous les mois et des vérifications de cohérence sont réalisées. Le taux d'analyse des titres en portefeuille est au minimum de 90%. Le détail de la méthodologie est disponible dans notre code de transparence, accessible sur notre site internet.



■ Caractéristiques environnementales ou sociales du produit financier

Le fonds investit uniquement dans des obligations d'Etats européens. Il favorise les émetteurs souverains présentant les meilleures performances extra-financières de son univers d'investissement, d'après les analyses de notre fournisseur de données. Cette stratégie est matérialisée par le calcul et la publication d'un « *Quotient Durable* ».

De plus, des filtres d'exclusion sont également appliqués pour les entités ne respectant pas les recommandations du GAFI (liste noire). Nous appliquons également une surveillance accrue sur les pays en liste grise du GAFI et les pays à risque élevé selon la cartographie LCB-FT.

Le détail de nos politiques d'exclusions normatives et sectorielles se trouve sur notre site web à l'adresse.

■ Stratégie d'investissement

Le produit applique des politiques d'exclusions normatives et publie également un « *Quotient Durable* » qui doit être continuellement supérieur à 100%. Le fonds est ainsi soumis à plusieurs contraintes extra-financières.

Exclusions normatives

Le fonds suit notre politique d'exclusions normatives : les émetteurs ne respectant pas les principes du GAFI (sur liste noire) sont interdits. Nous appliquons également une surveillance accrue sur les pays en liste grise du GAFI et les pays à risque élevé selon la cartographie LCB-FT.

Quotient Durable

Nous attribuons à chaque émetteur souverain une note extra-financière. Celle-ci provient de notre fournisseur de données externe et donne un aperçu standardisé et global de la performance des émetteurs concernant les facteurs ESG. Les notes extra-financières du portefeuille et de l'indice de référence sont calculées en pondérant les notes ISR des émetteurs par leurs poids dans le fonds ou dans l'indicateur de référence. Le rapport de la note du portefeuille sur la note de son indice est appelé « *Quotient Durable* ».

Ce « *Quotient Durable* » doit être continuellement supérieur à 100%, c'est-à-dire que la note extra-financière du portefeuille doit constamment être supérieure à celle de l'indice. Le taux d'analyse des titres en portefeuille est au minimum de 90%. Le détail de la méthodologie est disponible dans notre code de transparence, accessible sur notre site internet.

■ Proportion d'investissement



■ Contrôle des caractéristiques environnementales ou sociales

Pour s'assurer du respect des caractéristiques environnementales et sociales, nous réduisons tout d'abord l'univers d'investissement du gérant en excluant les émetteurs concernés par nos politiques d'exclusions normatives. De plus, nous nous assurons que le « *Quotient Durable* » du portefeuille est continuellement supérieur à 100%, c'est-à-dire que la note ISR du portefeuille est toujours meilleure que celle de son indice de référence. Ce sont les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer l'atteinte des caractéristiques environnementales et sociales.

Nous mettons à disposition des gérants la liste des émetteurs interdits via les outils de gestion, notre base propriétaire ainsi qu'un fichier mis à jour tous les mois. Un contrôle pré-trade est mis en place via notre outil de passation d'ordres afin de bloquer les investissements sur des émetteurs interdits. Enfin, nous vérifions l'intégralité du portefeuille chaque mois pour s'assurer qu'il est conforme à nos exigences en matière d'exclusions normatives.

Le « *Quotient Durable* » est, quant à lui, calculé de façon régulière, a minima une fois par mois. Si ce ratio entre la note ISR du portefeuille et la note ISR de son indice de référence se rapproche de 100%, nous alertons le gérant. Celui-ci devra alors revoir ses investissements pour remonter la note ISR moyenne du portefeuille.

Le respect de nos processus est également contrôlé dans le cadre du Plan de Conformité et Contrôle Interne, par les collaborateurs du Pôle CCI (Conformité et Contrôle Interne).

■ Méthodes applicables aux caractéristiques environnementales ou sociales

Les données liées aux émetteurs, notes comme exclusions, sont mises à jour chaque début de mois et intégrées dans notre base propriétaire.

Les notes ISR proviennent de notre fournisseur ISS qui évalue 3 piliers pour donner un score global : environnement, social et gouvernance. Ces notes donnent un aperçu standardisé et global de la performance des émetteurs souverains concernant les facteurs ESG. Ces notes sont retraitées dans notre base propriétaire pour intégrer une note dite « *de tendance* » qui reflète l'évolution de la performance de l'émetteur en matière ESG sur les trois dernières années. Les notes des émetteurs souverains sont transmises aux gérants et analystes via différents outils.

Nous vérifions chaque mois que l'inventaire du portefeuille est conforme à nos exigences, c'est-à-dire qu'aucun émetteur n'est concerné par nos politiques d'exclusions, et que le Quotient Durable est supérieur à 100%

■ Sources et traitement des données

Nos fournisseurs de données sont les suivants :

- FATF : juridictions identifiées sur les liste grise et noire du GAFI
- ISS : notation extra-financière des émetteurs souverains

PRO BTP FINANCE vérifie mensuellement que les données reçues par ses fournisseurs sont cohérentes et corrige les éventuelles anomalies. Les scores ESG fournis par ISS sont retraités dans notre base propriétaire pour intégrer une note dite « *de tendance* » qui reflète l'évolution de la performance de l'émetteur en matière ESG sur les trois dernières années. Il n'y a pas de données estimées.

■ Limites aux méthodes et aux données

Les stratégies mises en place par le fonds sont soumises aux contraintes résultant de la fiabilité des données fournies par nos fournisseurs de données extra-financières. PRO BTP FINANCE n'est pas en mesure de vérifier chaque donnée reçue et est donc dépendant de la qualité des analyses des sociétés fournisseuses.

Cependant, des contrôles de cohérence sont effectués lors des mises à jour mensuelles par nos fournisseurs et les utilisateurs de notre base de données propriétaires nous font part de tout doute quant à la validité des données. Ainsi, nous pouvons nous assurer d'une cohérence globale des données et de la politique mise en place.

Une autre limite aux méthodes et aux données est la couverture des émetteurs sous-jacents. Nous nous assurons cependant que tous les émetteurs en portefeuilles soient couverts par la notation ISS.



■ Diligence raisonnable

PRO BTP FINANCE s'assure que tous les émetteurs en portefeuille sont couverts par la notation ISS.

Le respect de nos processus est également contrôlé dans le cadre du Plan de Conformité et Contrôle Interne, par les collaborateurs du Pôle CCI (Conformité et Contrôle Interne).

■ Politiques d'engagement

Aucune politique d'engagement n'est mise en place au niveau du fonds dans la mesure où tous les investissements sont réalisés sur des émissions obligataires souveraines sans droit de vote.

■ Indice de référence désigné

Aucun indice de référence n'a été désigné pour la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

